Tri des déchets : un petit geste qui compte, une erreur qui coûte !



Saviez-vous que vos poubelles font parfois l'objet d'un contrôle avant même le passage du camion de collecte ?

Régulièrement, des agents mandatés par Versailles Grand Parc sillonnent les quartiers pour vérifier le contenu des bacs de collecte et repérer les erreurs de tri. L'objectif est d'accompagner les habitants dans leurs gestes quotidiens et d'améliorer la qualité du recyclage.

Une erreur de tri n'est pas sans conséquence. Un déchet déposé dans le mauvais bac peut perturber toute la chaîne de recyclage, voire entraîner le refus d'une benne entière. Il en résulte des opérations de tri supplémentaires, des déchets qui peuvent finir incinérés plutôt que recyclés, et des coûts de traitement qui s'ajoutent. On estime ainsi qu'un déchet mal trié peut coûter jusqu'à cinq fois plus cher à la collectivité. Ce surcoût se répercute sur les habitants, à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou la tarification éco-responsable qui finance la collecte et le traitement des déchets.

À l'inverse, bien trier permet de préserver les ressources naturelles, d'économiser de l'énergie, de limiter les émissions de CO et de maîtriser les coûts du service.

Comment se déroulent ces contrôles ?

Dans une vidéo réalisée sur le terrain, Victor, responsable des services aux usagers de Versailles Grand Parc, emmène les habitants à la rencontre de celles et ceux qui veillent à la qualité du tri.

Découvrez la vidéo et les coulisses du contrôle de vos bacs :

Contact

Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc (V.G.P.)

- *6 avenue de Paris - CS 10922 - 78009 Versailles Cedex*
- 01 39 66 30 00

Sur le même sujet



Collecte des déchets



Le tri sélectif aux Loges-en-Josas

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF